



**PROCES VERBAL
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 7 AOUT 2020**

L'an deux mille vingt

Le vendredi 7 aout à 12 h 00,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hugues COCHET, Maire de la Ville de Guise,

Etaient présents : COCHET Hugues, Maire de Guise, FLORENTY Hervé, BLONDEL Victorine, BERNARD Aurélie, TRIQUET Séverine, XAVIER Alain, Maires-Adjoints ; PREVOT Jean-Pierre, REMOLU Angélique, ANCELET Olivier, COCHET Olivier, FAUCHART Eric, MONFRONT-BRUNA Corinne, TRICOTEUX Philippe, COSTENOBLE Catherine, COET Nicole, JARENTOWSKI Hervé, MEREUX Dominique, MAINERAY Nicolas, conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Excusés avec pouvoir : DUVAL Claudia donne pouvoir à COCHET Hugues, BRIQUET Jean-Jacques donne pouvoir à COCHET Olivier, VALLEE Laetitia donne pouvoir à PREVOT Jean-Pierre, DUCHESNE Christelle donne pouvoir à BLONDEL Victorine, GRAINE Vanessa donne pouvoir à TRIQUET Séverine, PERRIN Christian donne pouvoir à FAUCHART Eric, BOMBART Valérie donne pouvoir à MONFRONT-BRUNA Corinne, LEBEAU Claire donne pouvoir à MAINERAY Nicolas

Absent excusé : Bergnier Ludovic

Madame Monfront Bruna Corinne est élue secrétaire de séance

Et a examiné l'ordre du jour suivant :



2

**POINT N°1 – DESIGNATION DES DELEGUES DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE
LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS LE
27 SEPTEMBRE 2020**

Vu le Code électoral et notamment ses articles L.280 à L.293, L.386, L.438-2, L.439, L.441, L.445, R.131 à R.148 et R.274 à R.276 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-15 à L.2121-18, L.2121-26 et L.2122-17 ;

Vu le décret n°2020-812 du 29 Juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'arrêté préfectoral n°DCL-BRGE-2020/014, en date du 1^{er} juillet 2020, relatif à la désignation des délégués des conseils municipaux en vue de l'élection des sénateurs, le dimanche 27 septembre 2020 dans l'Aisne ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 10 juillet portant sur la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs le 27 septembre 2020,

Vu la décision du Tribunal Administratif d'Amiens après audience du 23 juillet 2020 d'annuler les opérations électorales organisées le 10 juillet 2020 à Guise pour la désignation des délégués et suppléants des délégués du conseil municipal aux élections sénatoriales du 27 septembre 2020,

Considérant qu'il convient de ce fait de procéder à nouveau aux élections des délégués et des suppléants des délégués du conseil municipal aux élections sénatoriales du 27 septembre 2020,

Monsieur le Maire fait part aux membres présents que les conseils municipaux doivent se réunir ce jour, pour désigner les délégués chargés de participer à Laon, le dimanche 27 septembre 2020 à l'élection de trois sénateurs du département de l'Aisne.

Conformément aux dispositions de l'article R.2151-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, la commune de Guise, comportant 27 membres du conseil municipal, dispose de 15 délégués et 5 suppléants.

Monsieur le Maire rappelle également que les délégués sont élus sur une même liste. Les candidats sont proclamés élus dans l'ordre de présentation de la liste telle qu'elle a été déposée auprès du bureau électoral, les premiers élus étant délégués et les suivants suppléants. L'ordre des suppléants résulte de leur ordre de présentation sur la liste.

Monsieur le Maire constate qu'une liste a été déposée.

Après avoir procédé au vote, au scrutin secret, Monsieur le Maire proclame les résultats suivants :

Nombre de votants : 26

Nombre de suffrages nuls : 2

Nombre de suffrage blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 24

	Nombre de voix
Liste conduite par COCHET Hugues	
Titulaires :	
COCHET Hugues	
DUVAL Claudia	24
FLORENTY Hervé	24
BLONDEL Victorine	24
BERGNIER Ludovic	24
BERNARD Aurélie	24
BRIQUET Jean-Jacques	24
TRIQUET Séverine	24
XAVIER Alain	24
VALLEE Laetitia	24
PREVOT Jean-Pierre	24
REMOLU Angélique	24
ANCELET Olivier	24
DUCHESNE-ETCHEPARE Christelle	24
FAUCHART Eric	24
Suppléants :	24
GRAINE Vanessa	
TRICOTEUX Philippe	24
MONFRONT-BRUNA Corinne	24
PERRIN Christian	24
COSTENOBLE Catherine	24

**L'ordre du jour ainsi que les questions diverses étant épuisés
La séance du conseil municipal sous la présidence de son Maire en exercice
a été levée à 12 h 20.**

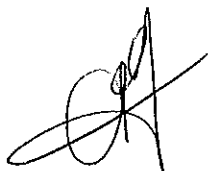
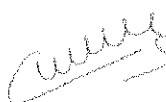
Date du présent procès-verbal : le 10/08/2020

La Secrétaire de séance

Le Maire

Corinne Monfront Bruna

Hugues COCHET

Hugues COCHET

HUGUES COCHET
2020.08.12 09:33:11 +0200
Ref:20200810_164649_1-1-O
Signature numérique
representant de la collectivité

